

STAGE AUX ETATS-UNIS (Visa J-1)

LE VISA J1	1
LISTE D'ORGANISMES SPONSOR EN FRANCE.....	3
BUDGET A PREVOIR POUR UN STAGE DE 12 MOIS	7
POSSIBILITES D'AIDE FINANCIERE.....	7
LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL.....	7
SOURCES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES	8

LE VISA J1

Il est possible de faire un stage professionnel aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme structuré. Les organisateurs de ce programme doivent avoir obtenu un agrément du Département d'Etat américain (l'équivalent de notre Ministère des Affaires étrangères). Ce stage doit s'apparenter plus à une formation professionnelle qu'à un vrai travail. Il doit permettre au stagiaire d'améliorer ses compétences dans son propre domaine de spécialité.

Les stages aux Etats-Unis pour candidats internationaux font partie d'un vaste programme d'échanges internationaux appelé « Exchange Visitor Program » pour lequel les participants doivent obtenir le visa J-1. Des informations sur le programme de visa « Exchange Visitor Program » sont disponibles sur le site du département d'état américain : <https://j1visa.state.gov>

Un stage aux Etats-Unis n'est pas autorisé dans le cadre du programme d'exemption de visa, sauf cas exceptionnels (ex. : les étudiants en médecine qui partent faire un stage d'observation dans un hôpital américain). Même si vous partez moins de 90 jours, **vous devez obtenir un visa J-1**, que vous soyez rémunéré ou non.

Pour pouvoir participer au programme J-1 en tant que stagiaire il faut correspondre à l'un des deux profils suivants : le profil «Trainee» ou le profil «Intern».

- Les « Trainees » doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur et au moins un an d'expérience professionnelle, ou doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle au minimum.

- Les « Interns » doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine, ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur depuis moins de 12 mois.

La durée maximum autorisée pour un stage est de 18 mois pour un « Trainee » (mais 12 mois dans l'hôtellerie et le tourisme) et 12 mois pour un « Intern ». Le stage doit être à plein temps, c'est-à-dire un minimum de 32 heures d'activité par semaine.

Les stages sont autorisés dans les secteurs suivants : arts et culture, média et communication, éducation, sciences sociales, sciences de l'information, conseil et services sociaux, gestion, commerce et finance, hôtellerie et tourisme, sciences et ingénierie, industrie, architecture, mathématiques, bâtiment, agriculture, sylviculture et pêche, administration et droit. Le gouvernement américain n'autorise pas les stages impliquant plus de 20% de travail administratif ou de secrétariat, un contact avec des personnes mineures ou des personnes âgées, des soins médicaux, ou qui ne nécessitent pas de qualification particulière, par exemple : barman ou barmaid, technicien(ne) de surface, caissier(e), chauffeur de taxi, etc. Ce dernier type de travail dit « non-qualifié » peut en revanche être exercé pendant l'été dans le cadre d'un programme de « Jobs d'été » (voir notre brochure « Travailler aux Etats-Unis l'été »).

Le candidat-stagiaire a la possibilité de chercher son futur employeur par ses propres moyens mais **ne peut obtenir de visa J-1 sans passer par un organisme agréé** souvent appelé « sponsor organization » ou « organisme sponsor ». L'organisme sponsor doit être agréé par le Département d'état et a l'autorisation de vous fournir un certificat d'éligibilité appelé **certificat DS-2019**. Ni la Commission franco-américaine ni le futur employeur américain ne sont habilités à fournir ce certificat. Ces organismes sponsor sont des prestataires de services privés, le stagiaire devra donc toujours prévoir de les rémunérer.

Le candidat-stagiaire doit également présenter au service consulaire de l'ambassade des Etats-Unis pour l'obtention de son visa J-1 un document appelé « Training / Internship Placement Plan – T/IPP» **DS-7002**_Form ». Ce formulaire s'apparente à une convention de stage. Il doit être rempli et signé par l'employeur, le stagiaire et l'organisme sponsor. Ce dernier est tenu de contrôler l'entreprise d'accueil et de vérifier qu'elle est prête à respecter les différentes réglementations édictées par le Département d'Etat. Le DS-2019 ne peut être délivré par l'organisme sponsor sans le «Training / Internship Placement Plan – T/IPP» DS-7002.

Niveau d'anglais requis :

Le candidat-stagiaire doit avoir un niveau d'anglais lui permettant de communiquer aisément à l'intérieur d'une entreprise. Contrairement au programme Au Pair par exemple, aucun cours d'anglais n'est prévu pour le stagiaire pendant son séjour aux Etats-Unis. Le niveau d'anglais du candidat sera vérifié par l'organisme sponsor soit par un test d'anglais soit par un entretien oral. Si votre niveau d'anglais s'avère insuffisant, le DS-2019 peut vous être refusé.

LISTE D'ORGANISMES SPONSOR EN FRANCE

La plupart des organismes cités ci-dessous sont des agences basées en France qui travaillent avec des organismes dit « sponsor » américains agréés par le Département d'Etat américain. Certains ne proposent que le DS-2019 à des candidats qui ont déjà trouvé leur stage, d'autres peuvent aider à la recherche d'un stage ou placer les candidats dans divers secteurs d'activité. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive.

La liste complète des organismes sponsors américains figure sur le site du Département d'Etat à la page <http://j1visa.state.gov/participants/how-to-apply/sponsor-search/> (dans le menu déroulant « select a program », indiquez « Intern » si vous êtes étudiant.e ou jeune diplômé.e ; « trainee » si vous êtes professionnel.le)

N.B. Le Centre EducationUSA tient à préciser que le fait de figurer sur la liste ci-dessous ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine et que les organismes cités sont donnés à titre indicatif.

AIESEC France

14 rue de Rouen
75019 PARIS
Tél.: 01 40 36 22 55
E-mail: france@aiesec.net
Web: <http://aiesec.org>

Présent dans plus de 120 pays avec plus de 100 000 étudiants, AIESEC offre à ses membres une expérience d'apprentissage et de développement de leurs compétences personnelles et professionnelles au travers d'un réseau international. A noter : Il est possible de choisir une région ou un domaine d'activité. Il est toutefois impossible de se restreindre qu'à un seul pays.

Programme « Global Talent » : Global Talent est une expérience de stage pour les jeunes qui visent le développement professionnel dans un contexte global.

AMERICA WELCOME

Formulaire de contact: www.americawelcome.com/qui-sommes-nous/contact/
Web: www.americawelcome.com

America Welcome est un programme de la SAS Calvin-Thomas. Son objectif est de faciliter les démarches consulaires des étudiants et des jeunes travailleurs qui ont trouvé un stage aux USA. America Welcome travaille avec les sponsors Intrax et InterExchange, tous deux agréés par le département d'état. En revanche, American Welcome ne s'occupe pas des placements en entreprise.

Les domaines sponsorisés sont listés sur le site suivant :

<http://www.americawelcome.com/eligibilite/domaines-de-stages-sponsorises/>

Les frais dépendent de la durée du séjour : entre 1 215 € pour 2 mois et 2 660 € pour 18 mois. Plus d'informations sur les tarifs :

<https://www.americawelcome.com/eligibilite/tarifs/>



Tel.: + 33 1 80 87 57 80

E-mail : services@europusa.com

Web: www.europusa.com/vivre-aux-etats-unis/immigrer-aux-etats-unis/visa-j-1-pour-les-etats-unis-avec-europusa/

EuropUSA fait travailler avec des organismes reconnus pour la délivrance du visa J-1 .

EuropUSA prépare et coordonne votre demande de visa J-1 accrédité par le ministère des affaires étrangères américain (State Department):

- Entretien de sélection et de motivation du candidat en anglais ;
- Vérification de l'employeur et de la viabilité du projet ;
- Constitution du dossier de demande de visa ;
- Mise en place de la couverture médicale obligatoire ;
- Edition du formulaire DS-2019 ;
- Accès à notre moteur de réservation de billets d'avion ;
- Préparation à l'entretien au consulat américain (informations nécessaires, envoi d'un guide...) préalable à la remise du visa J1 ;
- Suivi de votre dossier pendant toute la durée de votre séjour aux Etats-Unis
- Accès à une plateforme d'assistance disponible 24/24h.

Tarifs : de 1455€ (1 mois de stage sans placement) à 4125€ (18 mois avec placement).

EXPERIENCE INTERNATIONALE

7bis, rue Decrès, 75014 PARIS

Tel.(+33) 01 43 15 09 48

Fax (+33) 01 83 62 82 73

E-mail : contact@experience-internationale.fr

Web: www.experience-internationale.fr

Le but de l'association est de promouvoir la mobilité internationale des jeunes, notamment dans le secteur **agricole**, et de contribuer à la formation des jeunes du secteur agricole par le biais d'une expérience de mobilité professionnelle à l'étranger. Pour les Etats-Unis, elle travaille avec le sponsor J-1 Expérience International (www.expint.org). EXPERIENCE INTERNATIONALE propose divers programmes de stages agricoles, horticoles, en viticulture-œnologie aux Etats-Unis. Ces stages

s'adressent à un public de jeunes possédant une formation et une expérience agricoles. Les placements sont possibles dans de nombreux secteurs agricoles : fermes laitières, bovins viande, céréalières, mixtes, horticulture, maraîchage, arboriculture fruitière, viticulture-œnologie, etc....

Tarif : 390€ pour Experience Internationale France + de 900\$ à 2300\$ pour la délivrance du DS2019 de la part de Experience Internationale USA. Les tarifs varient selon la durée et augmentent si vous avez recours aux services de placement.

INTRAX CULTURAL EXCHANGE

Tél.: 09 70 46 52 32

E-mail: servicevisaJ1@intrax.fr

Web: Visa J-1 : www.j1-visa-intrax.com/fr

Programme combiné Placement + Visa J-1 : www.intrax.fr/stage-etats-unis.html

Depuis 1980, Intrax a permis à des étudiants internationaux et à de jeunes professionnels d'améliorer leurs compétences professionnelles et d'acquérir une précieuse expérience internationale, grâce à des emplois saisonniers, des opportunités de stages et de formations professionnelles aux États-Unis.

Secteurs : affaires, marketing, commerce, finance, ingénierie, IT, médias, développement web et programmes, art numérique, tourisme et ONG, hôtellerie/restauration, Arts et Culture, Sciences, administration publique et droit.

Tarifs : à partir de 970€ pour un mois de stage sans placement. Six mois de stage avec placement : 2170€

PARENTHÈSE



17 rue Notre Dame des Victoires

75002 PARIS

Tél.: 01 43 36 37 07

email : contact@parenthese-paris.com

skype : parentheseparislondon

Web: www.parenthese-paris.com

Parenthèse a établi un partenariat exclusif avec CIEE (Council on International Educational Exchange), désigné sponsor officiel par le gouvernement américain depuis 1947. Parenthèse et CIEE vous permettent donc d'effectuer un stage en entreprise aux USA soit en tant que « Intern », soit en tant que « Trainee ».

Parenthèse ne propose pas de services de placement mais leur site regorge d'informations pratiques et de ressources en ligne gratuites pour vous aider à démarcher les employeurs américains par vous-même :

Tarifs pour le programme « Intern » : de 1 à 3 mois de stage : 1208€ ; 12 mois de stage : 2029€. Pour le programme « Trainee » : de 1 à 3 mois : 1393€ ; 18 mois de stage: 3151€

VISA J-1 (groupe Adiona)

Tél : 04 13 41 98 47

Web : <http://visa-j1.fr>

Formulaire de contact : <http://www.visa-j1.fr/contact/>

Le groupe Adiona, basé dans le Sud de la France, a été créé en 2009 par Yves Perret. Il a pour mission d'accompagner les étudiants dans leurs démarches pour accéder à une expérience internationale. Parmi les 5 pôles qui ont ainsi été développés au service des étudiants et de la concrétisation de leurs projets, 2 pôles sont consacrés aux stages aux Etats-Unis : [MyInternshipAbroad](#), le stage à l'étranger, Visa J-1, l'obtention du Visa J-1 pour les États-Unis.

Secteurs : Management, business ; commerce, finance, média, communication, administration publique, droit, hôtellerie et tourisme, sciences, ingénierie, architecture, mathématique, industrie

Tarif visa J1 « intern » : de 1199€ pour 1 mois à 2019€ pour 12 mois ; visa J1 « Trainee » : de 1379€ pour 1 mois à 2979€ pour 18 mois. Consultez « MyinternshipAbroad » pour les services de placement.

BUDGET A PREVOIR POUR UN STAGE DE 12 MOIS

Billet d'avion transatlantique	Entre 500 € et 1 500 € selon la destination
Frais de prestations de services des organismes sponsor pour la délivrance du DS-2019 (sans placement) :	Minimum 1800€ (comprenant une assurance santé)
Frais de demande de visa	160\$
Frais d'enregistrement SEVIS	220\$
Frais d'entretien (logement, nourriture)	Minimum 900 € par mois selon la destination (à NY ou LA : plutôt le double !)
Frais de transports locaux ou achat d'une voiture	Entre \$50 et \$150 par mois pour une carte de transport Environ \$3 000-\$10 000 pour une voiture d'occasion

POSSIBILITES D'AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière tant pour le séjour que pour le voyage ne peut être envisagée de la part de l'Ambassade des Etats-Unis ni de la Commission Fulbright franco-américaine pour permettre des stages aux Etats-Unis. Sachez cependant qu'un certain nombre de conseils régionaux attribuent des bourses aux étudiants résidents de la région afin de favoriser la mobilité internationale.

Nous vous suggérons de vous renseigner auprès du service des relations internationales de votre école ou auprès du conseil régional de votre lieu de résidence et / ou d'études.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Etre Volontaire International, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le V.I est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France.

Le VIE (Volontariat International en Entreprise) effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site www.civiweb.com. L'organisme gestionnaire est **Business France**, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE. 13% des départs concernent l'Amérique du Nord (essentiellement les Etats-Unis).

Le Volontariat International en Administration (V.I.A) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle. Les V.I.A peuvent être placés sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International

(MAEDI). Aucune candidature spontanée ne doit être adressée directement aux ambassades. Les candidats doivent attendre qu'une offre apparaisse sur le site du CIVI pour y postuler et envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse électronique du contact qui apparaît sur l'annonce.

Modalités d'accès

Toute personne âgée de plus de 18 ans et de moins de 28 ans à la date d'inscription peut prétendre à un Volontariat International. Le départ en mission s'effectue au plus tard le jour de votre 29ème anniversaire. Au-delà, aucune dérogation n'est accordée.

Vous devez être de nationalité française ou européenne (ressortissant des Etats membres de l'Espace Economique européen qui regroupe les 28 Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein) ou monégasque.

Vous devez être en règle avec les obligations de service national du pays dont vous êtes ressortissant.

Vous devez jouir de vos droits civiques et justifier d'un casier judiciaire vierge. Enfin, vous devez remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour les personnes exerçant des activités de même nature dans l'organisme d'accueil.

Le CIVI est l'organisme qui assure la promotion du Volontariat International, placé sous la tutelle du MEAE, de la DG Trésor et de Business France. C'est sur le site du CIVI que vous vous inscrivez obligatoirement, et que vous consultez les offres de mission diffusées par les structures pouvant recruter des V.I (entreprises françaises, MEAE et DG Trésor).

Le CIVI n'est pas en charge du recrutement.

CIVI (Centre d'information sur le volontariat international)

Web : www.civiweb.com

SOURCES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Ministère des Affaires étrangères – Services aux citoyens

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/>

Il existe une association française du nom de «TELI, Travail Etudes et Loisirs Internationaux», qui propose à ses adhérents des informations sur des jobs d'été ou des stages aux Etats-Unis ainsi que des petites annonces: **Association TELI**, Web: www.teli.asso.fr En revanche, cette association ne s'occupe pas des démarches de visa pour les Etats-Unis.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de sites Internet spécialisés dans la recherche de stages aux Etats-Unis. (Cette liste ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine):

www.campuscareercenter.com www.internjobs.com

www.campusinternships.com

www.careerbuilder.com

<http://collegerecruiter.com>

www.externships.com (stages
d'observation)

www.glassdoor.com

www.idealists.org

www.indeed.com

www.internships.com

www.internshipprograms.com

www.internweb.com

<https://careers.linkedin.com/students/Internships>

www.goabroad.com/intern-abroad

www.simplyhired.com

www.vault.com/internship-programs

Avril 2020

Centre EducationUSA
Fulbright France
www.fulbright-france.org

